

## **COMPTE-RENDU** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU JEUDI 11 JUIN 2026**

Le jeudi 11 juin 2026, le Conseil municipal de la Commune de BRUSSIEU s'est réuni Salle du Conseil sous la présidence de Catherine LOTTE, suivant convocation transmise le 4 juin 2026 par voie dématérialisée.

**En présence de :** CAMBRODON Alexandre, CHAPUS Cynthia, DE SOUSA Fernando, DELACOURT David, EFKARPIDIS Nicolas, JUNET Bernard, LIEBERGUTH Nathalie, LOTTE Catherine, RUIZ Serge, SIMON Sonia, THIZY Pascal, VENET Michel, VOLAY Bernadette

**Excusé ayant donné procuration :** PIERRE Christelle à DELACOURT David

**Excusé sans procuration :** VENET Danièle

**Secrétaire de séance :** SIMON Sonia

Nombre de conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 13
- Votants : 14

La séance du conseil municipal débute à 20:00. Il est fait appel des membres de l'assemblée permettant de constater que le quorum est atteint.

Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Sonia SIMON.

### **L'AJB fête ses 50 ans !!**

**La Commune de Brussieu a le plaisir de vous convier au feu d'artifice qu'elle finance, le samedi 20 juin 2026, à 23h30, aux abords de la salle des fêtes.**



## DELIBERATIONS

- Désignation délégué aux commissions CCMDL.
- Eclairage public - quartiers : salle des fêtes, Eglise et Résidence de la Bascule.
- Désignation d'un référent ambroisie,
- Désignation d'un référent moustique tigre,
- Désignation d'un référent SAFER,
- Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2025.
- Approbation de la convention paragrêle.
- Représentation du Maire devant le tribunal judiciaire.
- Rétrocession à la commune d'une parcelle supportant un poteau électrique aux Grandes terres.
- Vente du véhicule Kangoo.
- Retrait délibération du 26 mars 2026 élection délégué SRDC.
- CFU 2025 Budget Plat du Pin.
- CFU 2025 Budget Vermont.
- CFU 2025 Budget Faizant.
- CFU 2025 Budget Communal.
- Attribution noms de voirie nouveau Lotissement Centre Bourg - Proposition Rue Saint Denis La croix.
- Modification de la durée du contrat du premier emploi d'été.

## COMPTE-RENDU DES INSTANCES OBLIGATOIRES ET DECISIONS

### ❖ COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 :

Le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Après avoir donné lecture des opérations réalisées en recettes et en dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, approuve les **Comptes Financiers Uniques**, de l'exercice 2025 et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

### CFU 2025 Budget Plat du Pin

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 0.00 €

Recettes : 0.00 €

Solde d'exécution : 0.00 €  
Déficit Reporté 2024 : - 0.40 €  
Déficit Global de Clôture : - 0.40 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 0.00 €  
Recettes : 0.00 €

Solde d'exécution : 0.00 €  
Déficit reporté 2024 : - 47 877.06 €  
Déficit Global de Clôture : - 47 877.06 €

**CFU 2025 Budget Vermont**

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 0.00 €  
Recettes : 0.07 €

Solde d'exécution : 0.07 €  
Excédent Reporté 2024 : + 150 832.97 €  
Excédent Global de Clôture : + 150 833.04 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 0.00 €  
Recettes : 0.00 €

Solde d'exécution : 0.00 €  
Déficit reporté 2024 : - 37 230.29 €  
Déficit Global de Clôture : - 37 230.29 €

**CFU 2025 Budget Faizant**

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 0.00 €  
Recettes : 0.00 €

Solde d'exécution : 0.00 €  
Excédent Reporté 2024 : + 46 111.75 €  
Excédent Global de Clôture : + 46 111.75 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 0.00 €  
Recettes : 0.00 €

Solde d'exécution : 0.00 €  
Déficit reporté 2024 : - 9 762.49 €  
Déficit Global de Clôture : - 9 762.49 €

## CFU 2025 Budget Communal

### Section de Fonctionnement :

Dépenses : 929 572.54 €

Recettes : 1 001 926.93 €

Solde d'exécution : + 72 354.39 €

Excédent Reporté 2024 : + 113 011.69 €

Excédent Global de Clôture : + 185 366.08 €

### Section d'Investissement :

Dépenses : 397 578.53 €

Recettes : 152 786.23 €

Solde d'exécution : - 244 792.30 €

Excédent reporté 2024 : 310 310.83 €

Excédent Global de Clôture : 65 518.53 €

## ❖ DESIGNATION D'UN REFERENT AMBROISIE :

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que suite au renouvellement de l'équipe municipale, l'association "stop ambroisie" nous rappelle l'obligation de nommer au moins deux référents ambroisie pour lutter contre l'ambroisie et limiter le fléau sanitaire ainsi que l'impact sur les rendements agricoles de cette plante invasive.

Le référent ambroisie a pour rôle de répertorier la présence d'ambroisie sur le terrain et d'assurer la remontée d'informations via la plateforme de signalement. La gestion de ces signalements via la plateforme implique les actions suivantes, à moduler selon le niveau d'infestation :

- Alerter les propriétaires ou exploitants des parcelles infestées ;
- Informer/conseiller les propriétaires ou exploitants des parcelles infestées sur les méthodes de prévention et de lutte contre l'ambroisie ;
- Coordonner les actions réalisées sur le secteur infesté et s'assurer des moyens de destruction employés ;
- Assurer une surveillance des sites connus ;
- Rendre compte au maire chargé de l'application de l'arrêté préfectoral et seul détenteur du pouvoir de police municipale.

Vu la nécessité de lutter contre la prolifération de l'ambroisie et de prévenir les allergies liées à cette plante,

Considérant l'importance de coordonner les actions de surveillance, d'information et de traitement sur le territoire communal,

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité de désigner Monsieur Nicolas Efkarpidis, conseiller municipal délégué, en qualité de référent / élu ambroisie de la commune de Brussieu et de désigner Monsieur Alexandre FLACHARD, agent technique à la Commune de Brussieu en qualité de référent / agent ambroisie de la commune de Brussieu.

### **❖ DESIGNATION D'UN REFERENT MOUSTIQUE TIGRE :**

Madame le Maire présente le rapport exposant la nécessité de renforcer les mesures locales de prévention et de lutte contre la prolifération du moustique tigre, vecteur potentiel de maladies virales. Madame le Maire rajoute que la prolifération du moustique tigre représente un enjeu majeur de santé publique, nécessitant une mobilisation coordonnée des acteurs locaux pour limiter les risques de transmission de maladies et réduire les nuisances pour les habitants.

La désignation d'un binôme de référents territoriaux, composé d'un élu et d'un agent technique, permettra d'assurer une coordination efficace entre les services de la commune, les instances départementales et régionales, et les habitants,

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de désigner Monsieur Jonathan PARDIN – Agent technique et Madame Christelle PIERRE Élu(e) municipale comme référents territoriaux pour la lutte contre le moustique tigre.

### **❖ DESIGNATION D'UN DELEGUE SAFER :**

Dans le cadre de ses missions, la SAFER intervient pour la gestion et l'aménagement du foncier rural sur le territoire communal. Il est nécessaire pour la commune de désigner un référent chargé de représenter la collectivité auprès de la SAFER, afin de faciliter les échanges et le suivi des dossiers fonciers.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Madame Catherine LOTTE, Maire de la Commune de Brussieu en qualité de référent de la commune auprès de la SAFER.

### **❖ APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT PARAGRELE 2026 :**

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le dispositif de lutte contre la grêle est en place depuis le 1er mai 2019. Une association « Paragrêle 69 » a été créée pour en assurer le fonctionnement.

En 2019, une convention constitutive de groupement de commande relative à la mise en place de ce système, a été établie entre la CCVG, CCPA, CCVL, COPAMO, CCMDL, CCPO et COR. Cette convention constitutive prévoyait la répartition des coûts d'investissement entre chaque communauté de communes adhérente au dispositif.

Considérant que ce dispositif, à l'origine mis en place pour protéger les cultures agricoles, permet aussi de protéger les biens des communes, des entreprises et des particuliers lors d'épisodes de grêle.

Le Conseil communautaire de la CCMDL a délibéré pour s'engager à verser à l'association Paragrêle 69, une participation financière équivalente à 2024 avec un maximum de 0,80 € par habitant du territoire Rhône de la CCMDL, soit un montant total de 24 640.80 €.

Cette participation financière se décompose en deux parties :

- une participation financière équivalente à 13 244.43 € TTC abondée par la CCMDL (0,43 € par habitant),
- une participation financière équivalente à 11 396.37 € TTC abondée par les communes du Rhône de la CCMDL (0,37 € par habitant et par commune - considérant la population municipale du recensement de 2023, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2026).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve de participer financièrement au dispositif Paragrêpe pour l'année 2026 à hauteur de 0,37 € / habitant (soit 511.34 €) dans le cadre de la convention à établir entre la Communauté de communes des Monts du Lyonnais.

### **❖ APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU :**

Madame le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

M. Michel VENET donne lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'Eau Potable pour l'année 2025.

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte le **R**apport sur le **P**rix et la **Q**ualité du **S**ervice public d'Alimentation en Eau Potable, de la commune de Brussieu pour l'année 2025.

### **❖ ATTRIBUTION NOM DE VOIRIE NOUVEAU LOTISSEMENT CENTRE BOURG :**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal, le permis d'aménager n° PA690312500001 déposé par l'aménageur SEFI, le 30 mai 2025 et accordé le 04 octobre 2025, pour la création d'un lotissement et de sa voirie d'accès et de desserte.

Madame Le Maire explique que les lots auront un accès par des voiries dont il faut valider la dénomination afin de faciliter la tâche des pompiers, des services de santé, des services postaux, des services fiscaux entre autres.

Considérant l'historique de ces parcelles, Madame Le Maire propose au Conseil Municipal les dénominations suivantes (en référence à l'Église Saint Denis et la Croix de mission) :

- Rue Saint Denis La Croix ou Rue La Croix Saint Denis

Le Conseil Municipal décide avec 6 voix Contre et 8 voix Pour de valider le nom de la voirie ci-dessous.

- Rue La Croix Saint Denis

## ❖ **REPRESENTATION DU MAIRE DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LYON :**

Madame le Maire expose qu'un locataire a signé un bail de location, pour un appartement situé à la résidence de la dîme, 7 place de la Mairie, le 20 octobre 2022.

Les loyers impayés et nos appels et mails restant sans réponse, il a été décidé d'engager une procédure auprès d'un huissier Maître Franck LA PIETRA.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'autoriser Madame Le Maire à se constituer partie civile dans le cadre de l'instance pénale engagée à l'encontre du locataire dont l'audience est prévue le 3 juillet 2026 devant le Tribunal Judiciaire de LYON.

## ❖ **DESIGNATION DELEGUES AUX COMMISSIONS CCMDL :**

Madame le Maire explique que le Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais est installé depuis le 14 avril et le premier bureau communautaire a eu lieu mardi 28 avril. Les commissions et leur composition doivent être créées.

Il convient de désigner les élus qui vont représenter la Commune de Brussieu aux différentes commissions de la CCMDL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose la désignation des représentants suivants aux commissions de la CCMDL :

- **AGRICULTURE / FORÊT** : Bernadette VOLAY
- **ASSAINISSEMENT / RIVIÈRES** : Catherine LOTTE
- **CULTURE** : Nicolas EFKARPIDIS
- **ÉCONOMIE** : Bernard JUNET
- **GESTION DES DÉCHETS** : David DELACOURT
- **PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE** : Sonia SIMON
- **SOLIDARITÉS** : Nathalie LIEBERGUTH
- **TOURISME ET LOISIRS** : Danielle VENET
- **TRANSITION ÉCOLOGIQUE** : Alexandre CAMBRODON
- **HABITAT & URBANISME** : Michel VENET
- **VOIRIE** : Serge RUIZ
- **MOBILITÉ** : Nathalie LIEBERGUTH

## ❖ **MODIFICATION ECLAIRAGE PUBLIC - QUARTIERS : SALLE DES FETES, EGLISE ET RESIDENCE DE LA BASCULE :**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n° 5 du 13 janvier 2025 relative à l'extinction de l'éclairage public.

Madame Le Maire rajoute au Conseil Municipal que les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du Maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

Suite à de nombreuses demandes des associations communales et des administrés, il est proposé l'extinction de l'éclairage public :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide que l'éclairage public soit interrompu les jours et horaires suivants :

- Vendredi extinction de 23h30 à 5h45
- Samedi pas d'extinction, éclairage en continu avec une baisse de l'intensité, pour les Quartiers de la salle des fêtes, Grande Rue, rue de l'église (jusqu'à la patte d'oie) et la Rue du Moulin (jusqu'à la résidence de la bascule).
- Dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 22H00 à 5H45.

### ❖ VENTE DU VEHICULE KANGOO :

Madame Le Maire indique au Conseil Municipal que le véhicule kangoo immatriculé AM-148-DA, acquis par la collectivité en 2015, dont le kilométrage s'élève à ce jour à environ 160 000 kms, peut être vendu du fait de l'acquisition, cette année, d'un camion benne pour le remplacer. Après vérification des prix pratiqués sur le marché, il a été décidé de proposer un prix de cession de 3 500.00 €.

Cette opération s'inscrit dans une logique de gestion responsable du parc automobile communal, en évitant des coûts de stockage ou d'élimination inutiles,

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser Madame le Maire à vendre en l'état le véhicule Renault Kangoo immatriculé AM-148-DA et de fixer le prix de cession à 3 500.00 €.

**Si vous êtes intéressé par l'acquisition de ce véhicule, vous pouvez contacter Mme le Maire au 06 72 27 90 01.**

### ❖ RETRAIT DELIBERATION DU 26 MARS 2026 ELECTION DELEGUE SRDC :

Suite au recours gracieux de Mme la Préfète du Rhône, il est demandé au Conseil Municipal de retirer sa délibération n° 13 du 26 mars 2026 relative à l'élection d'un délégué représentant la commune au Syndicat Rhodanien de Développement du Câble (SRDC).

Madame Le Maire demande donc au Conseil Municipal de bien vouloir procéder au retrait de la délibération n° 13 du 26 mars 2026.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, procède au retrait de la délibération n° 13 du 26 mars 2026 ;

### ❖ RECRUTEMENT PERSONNEL COMMUNAL – EMPLOI D'ÉTÉ :

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 9 du 2 mars 2026 relative au recrutement d'emploi d'été afin de renforcer le service technique pour la période entre le 15 juin 2026 au 7 août 2026.

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que M. Killyan REYNARD, agent technique à la commune de brussieu est en arrêt de travail depuis le 18 mai jusqu'au 26 juin 2026.

Elle précise que le service technique est particulièrement sollicité durant la période estivale. Afin d'assurer la continuité du service et de faire face à l'augmentation de l'activité, le recrutement d'un

emploi saisonnier a été avancé. Madame le Maire demande au Conseil municipal de régulariser cette situation en l'autorisant à procéder au recrutement de l'emploi saisonnier à compter du 8 juin 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise Madame le Maire à procéder à l'avancement du recrutement d'un agent contractuel, à temps complet, à partir du 8 juin 2026.

## INFORMATIONS

### ➤ CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS :

#### AVIS DE RECHERCHE

**Dans le cadre de l'un de leurs projets, le Conseil Municipal d'Enfants est à la recherche d'un poulailler en état, qui ne serait plus utilisé, et que vous seriez éventuellement prêt à mettre à leur disposition.  
Si c'est le cas, merci de contacter Danielle Venet : 06 44 04 22 96.**

➤ VOIRIE : Les travaux de réfection de la RD101 sont programmés pour le début du mois de juillet. À ce jour, les dates exactes de réalisation n'ont pas encore été communiquées.

➤ PLATEAU SPORTIF : Mme le Maire fait part de ses inquiétudes à l'approche de la période estivale. Elle constate la présence d'un petit groupe de jeunes à l'origine de diverses dégradations (vitre cassée) sur le domaine public, notamment au niveau des sanitaires du plateau sportif, où plusieurs actes d'incivilité ont été constatés (toilettes bouchées, papier toilette collé au plafond, etc.). En raison de ces incivilités et dégradations constatées, les sanitaires seront fermés pendant une durée d'un mois. Nous comptons sur le respect de chacun afin d'éviter que cette situation ne se reproduise.

➤ PARTICIPATION CITOYENNE : Dans le cadre du nouveau mandat municipal, le dispositif de participation citoyenne sera déployé. Une réunion d'information sera organisée prochainement pour présenter cette démarche et ses modalités aux citoyens.

➤ ECOLE : Mme le Maire informe les élus que, lors du conseil d'école du 8 juin dernier, les enseignants ont fait état d'une recrudescence des comportements violents et d'un manque de bienveillance entre les élèves. Afin de sensibiliser les enfants à ces problématiques, une action sur le thème de la communication positive sera mise en place en partenariat avec la commune. Concernant les effectifs scolaires, l'école devrait accueillir, 124 élèves pour l'année scolaire 2026-2027, soit des classes d'environ 24 élèves.

➤ CIMETIERE : Nous rappelons que l'entretien des inter-tombes et des concessions incombe aux concessionnaires. Ceux-ci sont tenus de maintenir ces espaces propres et dégagés afin de préserver le bon aspect du cimetière. Des courriers sont envoyés régulièrement aux concessionnaires pour leur rappeler leur obligation d'assurer l'entretien de leur sépulture.

L'entretien des autres espaces revient à la collectivité avec la difficulté liée au passage au zéro phyto.

➤ **ASSOCIATIONS**: M. Efkarpidis fait un retour sur la réunion des associations du 22 mai, qui s'est déroulée dans de bonnes conditions. La problématique de la consommation d'alcool par les mineurs a notamment été abordée et a fait l'objet d'échanges approfondis. Les associations ont été sensibilisées à la nécessité de limiter l'accès à l'alcool pour les jeunes lors des manifestations. Une mise à jour du règlement "associations" a été réalisée.

## **Lancement de la saison des cerises à l'écurie du Chambost !**

À partir du vendredi 12 juin, venez cueillir vos cerises directement au verger !

Sur rendez-vous, 7 jours sur 7

Créneaux disponibles : • 10h00 le matin • 14h00 l'après-midi

Tarifs : Cueillettes par vos soins : 3 €/kg ou commande possible

Profitez de fruits frais, cueillis à maturité, dans une ambiance conviviale !

Réservation par message privé ou téléphone. 0689783722

À très bientôt au verger !

**La Mairie sera exceptionnellement fermée  
les samedis 8 et 22 août 2026.**

## Vincent Breed, une poésie en verre

Le travail du verre est pour lui une poésie. Il lui insuffle la même liberté. La confrontation au matériau, comme aux rimes et aux mots, est un dépassement dans la compréhension du monde et de l'humain. « L'humain, si similaire au verre par sa fragilité, sa légèreté, sa dureté, sa transparence, son opacité. » Originaire de Haarlem aux Pays-Bas, Vincent Breed débarque en Bresse bourguignonne en 1983 dans les bagages d'un père qui a décidé de vivre de sa peinture et plus de celle industrielle de l'entreprise paternelle. Il a 12 ans, il ne parle pas un mot de français. Il s'accroche, décroche un Bac Arts appliqués à Besançon, un BTS Design industriel à Dôle, intègre bientôt à Strasbourg les Arts déco. « Mon père était à fond derrière moi comme il aurait aimé que son père le soit. » Vincent Breed a bientôt rendez-vous avec sa passion. Un atelier sur le verre dans le cadre

de ses études. Le jeune homme entame sac à dos un compagnonnage auprès des meilleurs artisans, en France, au Québec, en République tchèque. « Si tu veux progresser, il te faut ton atelier », lui conseille un maître de Bohême. Vincent Breed installe le sien dans le Vieux Lyon piétonnier en 1999. 200 personnes passent chaque jour devant et le voient œuvrer. Il crée, il transmet, il est lancé. Il prend une nouvelle dimension

en 2014 en investissant un ancien site de production de vélos et de vérins hydrauliques à Brussieu avec le soutien du Département du Rhône. Ses 13 cuillères monumentales ornent le plafond du Grand Hôtel-Dieu à Lyon, ses grands yeux sont exposés au domaine de Marc Seguin à Varagnes, ses cloches subliment le plat signature du Chef Jean Sulpice à Annecy. Pour



À Brussieu, Vincent Breed (ici avec ses Gourmandises) donne à savourer l'étendue de son talent.

la Maison Vermorel à Villefranche, il travaille avec les enfants de la ville à la création d'« un ciel de gourmandises » de leurs rêves accroché à l'entrée. Avec ses six verriers et son associé Nicolas Angelini, il traduit en verre les inspirations d'architectes, de décorateurs, d'artistes, de grandes marques de luxe. Il ouvre son atelier de 30 fours, l'un des plus grands en France, à des confrères du monde entier empêchés par la crise énergétique.

Avec son association Hotshop France, il associe, fédère, soutient, partage un savoir-faire millénaire qui ne doit pas mourir en secrets. « Le verre soufflé à la canne a été inventé par les Romains et on travaille toujours avec le même outil, la même magie d'une matière modelée à 1 130°. Une matière presque irréelle, qu'on peut toucher sans parfois la voir. Une matière qui échappe à toute logique, comme une eau solide. »

« **L'humain est si similaire au verre par sa fragilité, sa dureté, sa transparence, son opacité** »

# VENTE

## à emporter



LUNDI, MARDI,  
JEUDI, VENDREDI  
ENTRE 17H ET 19H



RÉSERVATIONS  
jusqu'à 14h



À PARTIR DU  
18 juin



PLAT

9€



SALADES

6€

Relais du  
**CRAPET**



06 03 25 76 39

Cabinet Infirmier de Courzieu, recherche une ou un remplaçant, pour environ 11 jours de travail par mois, possibilité de partenariat."

Prendre contact auprès de : [infirmiere.courzieu@hotmail.com](mailto:infirmiere.courzieu@hotmail.com)

**Bus France services Communauté de communes des Monts du Lyonnais  
Mai - Juin - Juillet 2026**

Commune	Parking	Jour	Horaires	MAI	JUIN	JUILLET
Aveize	Place de l'Eglise	lundi	13h30/16h30	18	15	
Brullioles	Multi accueil	mardi	9h00/12h00	26	23	21
Brussieu	Place de la Mairie	jeudi	9h00/12h00		4	
Chambost Longessaigne	Espace Culturel	mardi	9h00/12h00	19	16	
Chevrières	Salle polyvalente	jeudi	13h30/16h30			16
Coise	Place de l'Eglise	lundi	9h30/12h00	18	15	
Duerne	Rue des écoles	lundi	9h30/12h00	11	8	
Grammond	Place de l'Eglise	jeudi	9h30/12h00			16
Grezieu le Marché	Place des jardins	vendredi	9h30/12h00	29		
Haute Rivoire	86, Grande Rue	vendredi	9h00/12h00			24
Larajasse	Place de l'école	lundi	13h30/16h30	11	8	
L'Aubépin	Place de l'Eglise	lundi	13h30/16h30			20
Les Halles	Place de l'étang	jeudi	9h00/11h00	7		
Longessaigne	Place de l'Eglise	mardi	12h30/14h30	5	2	
Maringes	Passage de la Mairie	lundi	13h30/16h30	4	1 <sup>er</sup>	
Meys	Place de l'Eglise	jeudi	12h30/14h30	7		
Montrottier	Devant la bibliothèque	mardi	13h30/16h30	12 ; 26	9 ; 23	21
Pomeys	Parking derrière Proxi	Lundi	9h30/12h00	4	1 <sup>er</sup>	
Saint Clément les Places	Place des fontaines	mardi	15h/17h00	5	2	
Saint Genis l'Argentière	Place de la Mairie	mardi	9h00/12h00	12	9	
Saint Martin en Haut	Place du Plomb	vendredi	9h45/12h30 et 13h00/16h00		5	17
Sainte Catherine	Place de l'Eglise	lundi	9h30/12h00			20
Sainte Foy l'Argentière	Place du Château	vendredi	13h30/16h30	29		
Souzy	Salle polyvalente	mardi	9h00/11h00	5	2	
Villechenève	Pendant les travaux Place de l'Eglise	mardi	13h30/16h30	19	16	
Virigneux	Devant la Bibliothèque	jeudi	15h00/17h00	7		

Pour plus d'information, écrivez-nous à : [busfranceservices@cc-mdl.fr](mailto:busfranceservices@cc-mdl.fr)

Vous pouvez aussi contacter :

**France services à  
Saint-Laurent-de-Chamousset**

122, avenue des 4 cantons  
Tel : 04 74 26 50 78

Du lundi au vendredi :  
9h à 12h **sans rendez-vous**  
13h30 à 17h **sur rendez-vous**  
[mds@cc-mdl.fr](mailto:mds@cc-mdl.fr)



Scanner le QR Code  
pour suivre l'actualité  
du service.

**France services à  
Saint-Symphorien-sur-Coise**

57, rue des Tanneries  
Tel : 04 78 19 05 14

Pendant les travaux  
90, Place du Marché



**LE 20 JUIN 2026**  
L'ASSOCIATION DES JEUNES DE BRUSSIEU  
FÊTE SES **50** ANS

**REPAS**

**Adulte - 23€**  
- Salade lyonnaise  
- Grenouilles  
- Fromage blanc  
- Tarte aux pommes

**Enfant - 10 €**  
- Poulet à la crème  
- Riz pilaf  
- Dessert

Alternative aux grenouilles et ventes à emporter possible !

**PROGRAMME**

**18h00**  
Banda et Happy Hour

**20h00**  
AJB Danse

**20h30**  
Repas

**23h30**  
Feu d'artifice & Feu

**23h45**  
BAL gratuit avec  
MAXENCE BASTION  
& 512 EVENTS

**FEUX & LA ST JEAN**

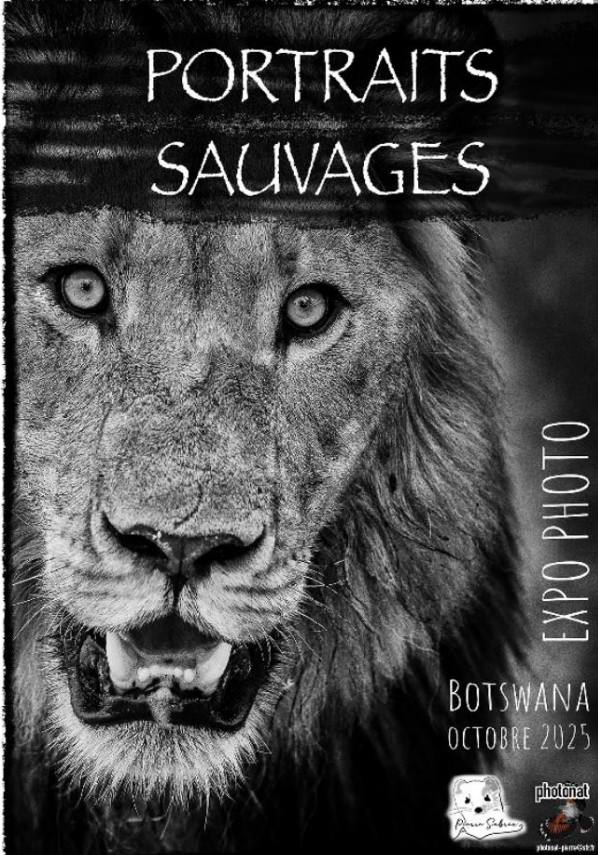
Salle des fêtes de Brussieu

© 2025 - Tous droits réservés de notre partenaire

07 69 25 72 46  
ajb.brussieu@gmail.com



**PORTRAITS SAUVAGES**



**EXPO PHOTO**

**BOTSWANA**  
OCTOBRE 2025

Photo: Jean-Jacques

photonet

Exposition à découvrir en juin jusqu'à mi-juillet à la bibliothèque de Brussieu :  
mardi et vendredi : 16h30 - 18h30  
samedi et dimanche : 10h-12h



# CONCOURS DE PÉTANQUE

4 JUILLET 2026

★ TRIPLETTE PAR POULES ★

— organisé par —  
★ LA PÉTANQUE BRUSSIEUROISE ★

INSCRIPTIONS  
avant le  
16 JUIN 2026

20€  
PAR PERSONNE

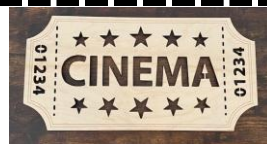
Casse-croûte  
et repas  
compris!

CAFÉ OFFERT  
À 8H00

JET DU BUT  
8H30

CASSE-CROÛTE  
ET  
REPAS  
compris!

Venez partager convivialité  
et passion de la pétanque!



**CINEMA**

**Séance en plein air**

**Vendredi 10 juillet 2026 à 22 heures**

**Buvette / Animations dès 20heures – Extérieur salle des fêtes**

**Film : ET L'extraterrestre**

**Aventure, famille, science fiction durée : 2 heures**

# Fête du jumelage 2026

Ça y est, dernière ligne droite... Bientôt le jour J de la Fête du Jumelage 2026!

Nous sommes heureux de vous dévoiler le programme des animations qui vous attendent tout au long de cette belle journée placée sous le signe du partage et de la découverte de la culture mongole.

Lien hello: <https://www.helloasso.com/associations/association-buyandorj-comite-de-jumelage-brussieu-baruun-bayan-ulaan/evenements/fete-du-jumelage-13-juillet-2026>

## Dès 14h30 : **Tournoi d'échecs**

N'hésitez pas à venir relever le défi et partager un moment convivial autour de l'échiquier.

Durée : Tournoi...

Tarif : 1€ par personne

inscriptions via HelloAsso

## **Atelier pâtisserie " beignets mongole"**

Animé par: Maryne Lebayle Tirroloni, Les Ateliers « Instant Gourmand »

Public : à partir de 6 ans

Horaire : 14 h 30

Durée : 2 h

Tarif : 20 € par personne / 35 € pour un duo

inscriptions via HelloAsso

## **Voyage sonore "parenthèse hors du temps"**

Animé par Véronique Giard

Public : à partir de 16 ans

Horaire : 15 h 00

Durée : 1 h 15

Tarif : 25 € par personne

inscriptions via HelloAsso

## 18 h 30 : **Apéro Quiz**

Un moment convivial pour tester vos connaissances sur la Mongolie et le jumelage, dans la bonne humeur !

## 19 h 00 à 21 h 00 : **Barbecue**

**Animé par Mister Dji**

Aucune réservation nécessaire : venez partager un repas festif entre amis ou en famille.

## **Concert de uRYa**

Musiques et chants de Mongolie

Horaire : 21 h 00

Durée : 1 h

Tarif : 10 € par personne

inscriptions via HelloAsso

## **Fin de soirée**

Animée par Mister Dji pour prolonger la fête dans une ambiance chaleureuse... Jusqu'au bout de la nuit !

Et qui sait... nous aurons peut-être la joie d'accueillir une délégation de nos amis de Baruun Bayan-Ulaan pour partager cette journée avec nous !

Nous croisons les doigts !

Et n'oubliez pas le "jeu de piste Photos".

Nous espérons vous retrouver nombreux pour célébrer ensemble cette belle aventure humaine.

À très bientôt ! L'équipe du jumelage BBU

Association Buyandorj



# JEU DE PISTE EN PHOTOS

UNE BALADE LUDIQUE AUTOUR DE BRUSSIEU

A faire dès maintenant !  
Jusqu'au 13 juillet 2026

Tirage au sort parmi les gagnant.e.s lors de la fête du jumelage

Le plan et les règles du jeu sont à retirer dès à présent dans un des 4 lieux suivants :

- à la bibliothèque
- au Dépanneur - Proxi
- au salon de coiffure Pascale
- au Vival de la Giraudière

Participation libre à partir de 2€ par plan

## FÊTE DU JUMELAGE

BRUSSIEU - B.B.U (Mongolie)

LUNDI 13 JUILLET À PARTIR DE 14H30

SALLE DES FÊTES DE BRUSSIEU

**AU PROGRAMME**

<p>14H30 <b>TOURNOI D'ÉCHECS</b> Testez votre stratégie et défiez d'autres passionnés Participation 1€ par personne</p>	<p>14H30 <b>ATELIER PÂTISSERIE</b> LES ATELIERS INSTANT GOURMAND Réalisez et dégustez des beignets inspirés des traditions Mongoles</p>	<p>15H00 <b>VOYAGE SONORE</b> VÉRONIQUE GIARD Relaxez-vous au son des bols chantants</p>
<p>18H30 <b>QUIZZ APÉRO</b> Amusez-vous autour de questions culturelles et divertissantes</p>	<p>19H00 <b>BARBECUE</b> Partagez un moment convivial autour d'un barbecue</p>	<p>21H00 <b>CONCERT</b> Vibrez au son des chants et des instruments d'uRYa</p>

ANIMATION DE MISTER DJI pendant le barbecue et après le concert

BUVETTE

TIRAGE AU SORT PARMIS LES GAGNANTS DU "JEU DE PISTE EN PHOTOS"

INSCRIVEZ-VOUS À UNE OU PLUSIEURS ACTIVITÉS

**FÊTE RÉGIONALE**

**L'AGRICULTURE S'INVITE**

**À ST CLÉMENT LES PLACES**

**5-6 SEPT. 2026**

**ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS**

**CONCOURS** **MARCHÉ FERMIER** **RESTAURATION LOCALE** **SAMEDI SOIR CONCERT**

**EN SAVOIR +**

**Création de la chorale des 4 cantons**  
 Saint Laurent de Chamousset - Saint Symphorien sur Coise - Saint Galmier - Chazelle sur Lyon

**Porte ouvertes le Samedi 19 Septembre**  
 de 14h à 17h à la salle ... de ...

**D'une colline à l'autre, à travers les monts,  
 faisons résonner nos voix**  
**Un moment de partage et de convivialité  
 autour du chant au delà de chez soi**

Les 1er samedi du mois à partir du 3 octobre

9H-12H répertoire variété  
 12H-13H repas tiré du sac  
 13H-16H répertoire classique

pour plus d'informations contacter  
**Barbara Barnoud au 06.99.27.47.92**  
**chantonslesmonts@gmail.com**

**PROCHAINS CONSEILS  
 MUNICIPAUX**

Jeudi 23 juillet 2026  
 Jeudi 17 septembre 2026  
 Jeudi 22 octobre 2026  
 Jeudi 3 décembre 2026  
 Jeudi 14 janvier 2027  
 à 20 heures, en salle du conseil